

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 29 novembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le CINQ DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Jean-Jacques MONPEYSSEN

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2024-12-117 / MARCHES PUBLICS
MARCHE D'ASSURANCES
Renouvellement du contrat d'assurance de la flotte automobile
- Approbation du titulaire

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

Faisant suite à la résiliation de l'ensemble du portefeuille clients de l'assureur tenant, la Commune de NYONS a entrepris une consultation pour renouveler son contrat d'assurance flotte automobile pour 4 années à compter du 1^{er} janvier 2025.

Pour mémoire, l'assureur actuel est GLISE / Cabinet PILLIOT pour un budget annuel s'élevant à 15 426 € TTC.

La consultation s'est déroulée selon les modalités et étapes suivantes :

La procédure choisie est la procédure de mise en concurrence adaptée conformément aux articles R2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique :

- 1° Avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé à la publication le 4 octobre 2024 (édité dans le *Dauphiné libéré* Ed. 26.07)
- 2° Date limite de réception des offres : 6 novembre à 17 h 00
- 3° Ouverture des plis effectuée le 7 novembre à 8 h 11
- 4° Analyse des candidatures et offres présentées le 15 novembre 2024 par AFC Consultants

Offres / candidats

Une seule offre a été déposée par l'assureur GROUPAMA avec les garanties de base suivantes :

- Responsabilité civile
- Défense et recours
- Vol / incendie avec franchise de 450€ pour les VL et 900€ pour les PL et véhicules spéciaux
- Assistance sans franchise avec véhicule de remplacement
- Tous risques avec franchise de 450€ pour les véhicules légers de 0 à 3 ans
- Tous risques avec franchise de 900€ pour les poids lourds et véhicules spéciaux de 0 à 9 ans

Le montant de la prime annuelle TTC s'élève à 19 799.92 €.

.../...

R

Bien que l'on puisse regretter l'absence d'offre concurrente sur ce lot, celle-ci n'en demeure pas moins d'une bonne qualité technique. D'un point de vue financier, on constate une augmentation tarifaire (qui peut s'expliquer notamment par le contexte, mais aussi par l'évolution du parc). Cela étant, cette augmentation s'avère malgré tout à fait raisonnable, car GROUPAMA a tarifé +/- 380 € par véhicule.

En outre, la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 27 novembre 2024 a décidé de retenir à l'unanimité cette proposition de GROUPAMA.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** l'offre tarifaire proposée par GROUPAMA pour le renouvellement du contrat d'assurance flotte automobile pour un montant annuel de **19799.92 € TTC**.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents en résultant et tout acte y afférent

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

